

Département de la
COTE D'OR

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

Arrondissement
de
BEAUNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Convocation du
25 septembre 2024

SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président.

MEMBRES TITULAIRES : Gilles SEGUIN, Jean-Paul SERAFIN, André DALLER, Evelyne GAUTHEY, Dominique DUPONT, Jacques BARTHELEMY (à partir de la délibération C/24/87), François MARQUET, Philippe BALIZET, Sylvie VACHET, Didier TOUBIN, Samia DJEMALI (à partir de la délibération C/24/87), Dominique VERET, Christian MEZZAVILLA, Gilles CARRE, Danielle BELORGEY, Dominique BAILLEUX, Gilles STUNAUULT, Sonia LOTH, Pascal ROCHET, Jean-François COLLARDOT, Philippe ROUARD, Francis CHENOT, Christophe LUCAND, Sandra MICHAUD, Philippe HUMBERT, Alexandre PLAZA, Blandine PETRIGNET, Didier DANIEL (à partir de la délibération C/24/88), Gilles MALSERT, Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Georges STRUTYNSKI, Nadine DUPREY, Olivier PIRAT, Christèle POUTHIER, Jean-Claude ALEXANDRE, Nicole GENEVOIX, Claude LEFILS, Florence VEDRENNE (jusqu'au vote de la délibération C/24/101), Rémi VITREY, Ghislaine POSTANSQUE, Jocelyne FINCK, Hervé TILLIER, Daniel CARRASCO, Umberto CHETTA, Jean-Louis LEXTREYT, Laurent BEDENNE (jusqu'au vote de la délibération C/24/104), Jean-Claude GAILLARD, Florence ZITO, Hubert POULLOT (à partir de la délibération C/24/100), Pascal BORTOT, Philippe RUPIN (jusqu'au vote de la délibération C/24/91), Sylvie VENTARD, Alain TRAPET, Régis DORLAND, Christian MARCHISET, Christian ROUSSEL (à partir de la délibération C/24/87), Pierre LIGNIER, Isabelle CHAPUILLIOT, Marcel JOBARD, Claude CHARLES.

EXCUSES : Antonio COBOS, Daniel MAKUC, Séverine GUERRIER, Alain CARTRON, Gilles MUTIN, Olivier BAYLE, Eliane QUATREHOMME, Alain BŒUF.

ABSENTS : Thomas CAGNIANT, Alain VION, Gérard FRICOT, Jean-François ARMBRUSTER, Jacques MERRA, Roger FORTEMAISON, Gilbert MORIN, Jean-Louis RAILLARD.

POUVOIRS : Daniel MAKUC a donné pouvoir à Samia DJEMALI.

Séverine GUERRIER a donné pouvoir à Blandine PETRIGNET.

Alain CARTRON a donné pouvoir à Jean-Claude ALEXANDRE.

Gilles MUTIN a donné pouvoir à Nicole GENEVOIX.

Olivier BAYLE a donné pouvoir à Hervé TILLIER.

Eliane QUATREHOMME a donné pouvoir à Daniel CARRASCO.

Alain BŒUF a donné pouvoir à Pascal BORTOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL

**C/24/91 - OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION
D'UN POLE MULTI ACCUEIL A GEVREY-CHAMBERTIN**

Vu les articles L2124-1, L2124-2, R2124-1 et R2124-2 du code de la Commande publique relatif aux marchés passés en procédure formalisée ;

Vu le procès-verbal du jury de concours réuni le 30 avril 2024 ;

Vu le procès-verbal du jury de concours réuni le 10 septembre 2024 ;

Considérant que le bâtiment Arc-en-Ciel, accueillant la Petite Crèche « La Fée Clochette », situé rue Nierstein à Gevrey-Chambertin n'est plus adapté à l'accueil du public du fait de sa vétusté ;

Considérant qu'un concours d'architecture a été lancé le 06 mars 2024 et que 47 candidatures ont été déposées ;

Considérant qu'une première réunion du jury de concours a eu lieu le mardi 30 avril 2024 et que 3 candidats ont été retenus, à savoir : SILT, AAGROUP et HVR ARCHITECTE ;

Considérant qu'à la suite de la seconde réunion du jury de concours le 10 septembre 2024, l'avis du jury de concours s'est porté sur le projet du cabinet d'architecture SILT ;

Considérant que cette consultation doit aboutir sur un marché d'une durée de 36 mois ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix Pour et 5 Abstentions :

- **ATTRIBUE** le marché au cabinet d'architecture SILT pour un montant prévisionnel de 364 750 € HT – 437 700 € TTC, option OPC comprise (avant négociation finale) ;

- **AUTORISE** le Président à signer toutes démarches ou formalités administratives nécessaires à l'application de la présente délibération et pour l'exécution du marché.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.

